

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE—LE RETRAIT DU BILL C-6 DU COMITÉ PERMANENT

M. Baker (Grenville-Carleton): Puis-je poser au leader du gouvernement à la Chambre la question habituelle concernant les travaux à venir? Je ne sais pas s'il est en mesure de dire aujourd'hui quelles seront les journées d'opposition; sinon, il pourrait peut-être le faire plus tard. Pourrait-il nous dire, cependant, quels travaux sont prévus pour aujourd'hui et les jours suivants?

M. MacEachen: Aujourd'hui, nous poursuivons le débat de troisième lecture du bill sur la conversion au système métrique. Puis, à partir de demain au plus tard, nous mettrons en délibération le bill C-6 qui concerne les immunités diplomatiques. Selon le sort d'une proposition que je vais faire à la Chambre dans quelques instants, nous passerons alors à l'étude du bill C-3 concernant l'assurance-dépôts, du bill C-36 sur la sécurité des véhicules automobiles, auquel nous pourrions faire subir, sauf erreur, la deuxième lecture et l'étude en comité, et le bill C-40 sur l'aéronautique, qui pourra sans doute également franchir toutes les étapes jusqu'à la troisième lecture demain.

Comme les députés le savent, le comité permanent est en train d'étudier le bill C-6. Si la Chambre y consent, j'aimerais présenter une motion pour retirer le bill du comité afin qu'il puisse être renvoyé au comité plénier et étudié à la Chambre demain. Nous aimerions qu'il soit adopté en troisième lecture demain.

M. Baker (Grenville-Carleton): Au nom de l'opposition officielle, je signale que nous sommes d'accord.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'aimerais faire certaines observations plus tard, mais je signale néanmoins que nous sommes d'accord avec la proposition concernant le bill C-6.

M. MacEachen: Je propose donc:

Que le bill C-6, concernant les privilèges et immunités diplomatiques et consulaires au Canada, soit retiré du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale et soit renvoyé au comité plénier.

M. l'Orateur: La motion peut être proposée seulement s'il y a consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion proposée par le président du Conseil privé. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'aimerais dire quelques mots au sujet des travaux annoncés pour aujourd'hui et demain. Je suis d'accord pour que nous étudions les bills mentionnés, mais je ne suis pas du tout d'accord avec le refus de l'honorable représentant de mettre en délibération le bill C-30 qui concerne les jours fériés. Il y a quelques semaines, le ministre a énuméré les bills qu'il voudrait que la Chambre

Travaux de la Chambre

adopte avant la fin de la session. Il a laissé entendre que le gouvernement considérerait un certain nombre de bills comme étant d'une importance secondaire. Le bill C-30 est sur la liste des bills prioritaires. Ces jours derniers, nous avons étudié un certain nombre de bills qui faisaient partie de la liste des bills peu importants, mais le gouvernement a refusé de mettre le bill C-30 en délibération. A mon avis, au lieu de nous servir les restes, l'honorable représentant devrait présenter le bill C-30 afin que nous voyions si nous pouvons faire quelque chose au sujet des propositions qu'il contient.

M. MacEachen: A mon avis, cette distinction des bills en deux catégories, prioritaire et non prioritaire, est tout à fait arbitraire. Je n'ai pas refusé de mettre en délibération le bill C-30. J'ai expliqué au député que nous n'en étions pas encore là. Ce n'est pas le moment de passer à l'étude de ce bill, mais nous pourrions l'étudier dans le courant de la session.

M. Baker (Grenville-Carleton): J'aimerais poser une question pour faire préciser au ministre une déclaration qu'il a faite précédemment. A-t-il l'intention de mettre en délibération le bill C-6 portant sur les privilèges diplomatiques, en tête des initiatives gouvernementales?

M. MacEachen: Oui, monsieur l'Orateur. Mais si nous terminons le débat sur le bill visant à faciliter la conversion au système métrique, nous devons examiner quelles autres mesures d'initiative gouvernementale nous aborderons dans la seconde partie de la séance. Autrement, c'est la mesure sur les privilèges diplomatiques qui figurera en tête de la liste des travaux prévus pour demain.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'ai une remarque à faire sur un autre point. Le leader de l'opposition officielle à la Chambre a parlé des jours qui restent à l'opposition. Peut-être pourrions-nous d'ici demain nous entendre sur le jour de la semaine prochaine qui nous sera réservé. Nous aimerions que ce soit le jeudi 16 juin. J'ai cru comprendre que certains s'opposent à ce jour, car la Chambre perdrait ainsi l'heure réservée aux initiatives parlementaires. Nous cherchons une solution: changer l'heure réservée aux initiatives parlementaires ou autre chose dans cet esprit. Mais j'espère que le jour réservé sera le jeudi 16 juin, sans que nous perdions l'heure réservée aux initiatives parlementaires. Même si la décision définitive ne peut être prise aujourd'hui, tout au moins la Chambre sait à présent ce qui l'attend.

M. MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'ai compris hier que la Chambre avait décidé que, après que le ministre aura fait sa déclaration sur la conférence Nord-Sud, nous disposerions d'un peu de temps pour poser des questions au ministre. Pourrions-nous le faire maintenant?

M. l'Orateur: Si la Chambre est d'accord, nous pourrions peut-être passer aux questions qui font suite en général à la déclaration ministérielle. Nous pourrions le faire à l'appel de l'ordre de jour. Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.